

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Le Secrétaire Général de la
Présidence de la République**

**Décision du - 7 JAN. 2019
portant nomination du comptable de la présidence de la République**

Le Secrétaire Général,

Vu l'article 1^{er} de l'arrêté du 18 septembre 2018 portant délégation de signature ;
Vu l'article 13 de la décision du 29 novembre 2016 portant règlement budgétaire et
comptable de la présidence de la République,

Décide :

Article 1^{er} : Monsieur Alexis NOU est nommé comptable de la présidence de la
République.

Article 2 : La présente décision entre en vigueur le 1^{er} janvier 2019 et sera publiée sur le
site internet de la présidence de la République.

Fait le - 7 JAN. 2019


Alexis KOHLER